
Vidéos des débats législatifs

Les Archives de l'université Purdue

Robert X. Browning

C-SPAN est une entreprise coopérative sans but lucratif, mise sur pied par les câblodistributeurs pour la retransmission des débats du Congrès américain. La Chambre des représentants a, quant à elle, autorisé la télédiffusion de ses délibérations en 1979. Par l'intermédiaire de C-SPAN, les câblodistributeurs américains ont créé un canal qui diffuse par tout le pays toutes les délibérations du Congrès, en direct, en version originale non commentée. Son signal n'est pas brouillé et il est fourni gratuitement aux abonnés du câble. Il peut aussi être capté directement par antenne parabolique.

En plus des débats de la Chambre, C-SPAN diffuse jour et nuit les séances des commissions du Congrès, le compte rendu détaillé des campagnes électorales, de nombreux discours, conférences de presse et adresses aux citoyens, de Washington comme de tous les autres coins du pays. En 1986, lorsque le Sénat a autorisé la télédiffusion de ses délibérations, C-SPAN s'est doté d'une nouvelle chaîne de télévision, qui est aussi en ondes jour et nuit.

Grâce à une entente de coopération bien spéciale, les bandes magnétoscopiques d'émissions d'affaires publiques américaines sont conservées et largement mises à la disposition des enseignants et des chercheurs. Le *Cable-Satellite Public Affairs Network* (C-SPAN) diffuse, en effet, sur tous les réseaux de distribution par câble du pays, toutes les émissions d'affaires publiques enregistrées à Washington ou ailleurs aux États-Unis, en version originale. En outre, l'université Purdue a mis sur pied un centre d'archives magnétoscopiques pour les émissions d'affaires publiques (Public Affairs Video Archives) qui est chargé d'enregistrer, de cataloguer et de distribuer la programmation complète des deux chaînes C-SPAN à des fins exclusivement éducatives.

Le Centre d'archives des émissions d'affaires publiques de l'université Purdue a été créé en 1987 pour solutionner un important problème que connaissaient les établissements de

recherche et d'enseignement. C-SPAN offrait plus de 6 000 heures d'émissions originales aux foyers, bureaux et établissements d'enseignement, mais aucune de ces émissions n'était conservée systématiquement. Le Centre d'archives est un centre de recherche sans but lucratif administré par les facultés des Humanités, des Sciences sociales et de l'éducation de l'université Purdue. Il enregistre toutes les émissions diffusées sur les deux chaînes de C-SPAN, et ce, de jour comme de nuit, tous les jours de la semaine. Cela veut dire 17 520 heures d'émissions par année. Le catalogage des émissions est tout aussi important que leur enregistrement. Quotidiennement, à l'aide de l'information qui lui parvient de Washington et qu'il recueille d'autres sources, le Centre consigne diverses données concernant l'ensemble de cette programmation : sujets traités ; lieux, dates, titres ; nom des intervenants et organismes qu'ils représentent.

« Le Centre d'archives s'est donc vu confier la mission de conserver cette programmation, de la cataloguer pour le bénéfice des chercheurs et de mettre à la disposition des enseignants des copies d'émissions qu'ils pourraient ensuite faire visionner à leurs élèves. »

Pour bien gérer cette masse de données, le processus est complètement informatisé. Le personnel du Centre se sert d'ordinateurs pour retracer, à partir des données cataloguées, les émissions demandées et pour aider ses clients à repérer les bandes magnétoscopiques selon leurs besoins. L'informatique a permis au Centre de gérer jusqu'à maintenant plus de 12 000 bandes magnétoscopiques VHS d'un demi-pouce, de cataloguer 6 000 émissions et de consigner le nom des 5 000 personnes figurant dans des programmes de C-SPAN. Le Centre a publié, en 1987 et en

Robert X. Browning est professeur agrégé de sciences politiques et directeur du Public Affairs Video Archives à l'université Purdue.

1988, deux catalogues où sont répertoriées plus de 5 000 émissions de C-SPAN.

On attache de plus en plus d'importance à la préservation des documents télévisuels. C-SPAN a bien gardé quelques-unes de ses émissions, mais elle en a effacé bien d'autres. De plus, la Bibliothèque du Congrès et les Archives nationales conservent les copies des bandes magnétoscopiques des travaux de la Chambre et du Sénat, mais celles-ci ne sont pas facilement accessibles. Si bien des gens soutiennent qu'il faudrait conserver ces documents télévisuels, bien peu sont avertis des problèmes considérables d'archivage et de repérage qui en résultent. Le Centre d'archives des émissions d'affaires publiques, dont les activités ne cessent de se multiplier, s'emploie à faire connaître l'existence de sa collection et à la rendre accessible au plus grand nombre d'utilisateurs possible.

Pour ce faire, il catalogue la programmation et la consigne dans une base de données spéciale que les chercheurs peuvent facilement consulter. De plus, il la met systématiquement à la disposition du public. Enfin, la modique somme qu'il exige pour les doubles contribue à rendre cette précieuse documentation encore plus accessible.

Vu que ces émissions portent sur les travaux des Chambres, bien des gens présumant qu'elles sont cataloguées. On peut très bien se procurer, par exemple, le compte rendu imprimé ou l'enregistrement électronique des délibérations de la Chambre et du Sénat. La version imprimée contient toutefois plus de 34 000 pages par année. Comme pour les documents audio-visuels, c'est surtout par la date qu'on peut repérer un extrait du *Congressional Record*. Les index aident à retracer la page où est consigné le compte rendu du débat. Dans le cas d'un document audio-visuel, c'est surtout l'heure et la date du débat qui servent de point de repère.

Le compte rendu imprimé du *Congressional Record* de la Chambre des représentants comporte aussi des codes de temps qui indiquent au lecteur l'heure à laquelle le débat a eu lieu. Grâce à ces codes, on peut facilement savoir où peut être repéré le document audio-visuel Purdue correspondant. Le Sénat, où la télédiffusion des débats est plus récente, n'inscrit pas de code de temps dans le *Congressional Record*.

On a aussi commencé à utiliser d'autres instruments de repérage pour permettre aux utilisateurs d'accéder à la collection. Ainsi, le Centre ajoute depuis peu des renvois à sa liste quotidienne des sujets traités à la Chambre des représentants et au Sénat, ainsi que les pages où le lecteur pourra les trouver dans le *Congressional Record*. Auparavant, on inscrivait seulement l'heure du début et de la fin du débat. Un chercheur devait donc d'abord se référer à un autre document pour trouver à quel moment le débat avait eu lieu et ensuite chercher l'extrait dans le *Congressional Record* selon cette heure précise. Sur la liste des sujets traités,

le Centre ajoutera, par exemple, que l'étude de la législation commerciale a eu lieu le 26 avril 1988.

On diffuse aussi la liste des transcriptions électroniques concernant les travaux des Chambres du Congrès. À l'aide de cette liste, l'utilisateur peut repérer les échanges ou les débats qui l'intéressent. Ensuite, à l'aide des codes de temps inscrits dans le *Congressional Record* de la Chambre, en versions imprimée et électronique, il saura sur quels documents d'archives il pourra repérer la discussion qu'il veut visionner. Comme les membres du Congrès sont autorisés à corriger et à compléter leurs commentaires dans la version imprimée, le document audio-visuel ne correspond pas toujours avec le premier. L'existence du document audio-visuel et les mesures que prend le Centre des archives pour le conserver rappelleront peut-être aux membres que les propos qu'on leur attribue sont les leurs propres et qu'ils ne concordent pas toujours avec ce qu'ils auraient préféré avoir dit.

La mission du Centre d'archives ne consiste pas seulement à permettre aux chercheurs d'accéder à cette collection. Un important volet de son mandat l'amène aussi à mettre cette documentation à la disposition des enseignants pour qu'ils puissent mieux faire comprendre à leurs étudiants le fonctionnement de l'appareil d'État américain. La manière libérale dont C-SPAN applique la politique des droits d'auteur, de même que le prix modique exigé par le Centre pour les copies de bandes magnétoscopiques et les documents d'information favorisent une plus grande accessibilité à ces documents.

La politique des droits d'auteur qu'applique C-SPAN permet aux enseignants de conserver les copies d'émissions aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Cette attitude libérale vaut aussi bien pour les copies que les instructeurs enregistrent eux-mêmes que pour celles qu'ils obtiennent du Centre d'archives. Les émissions de C-SPAN ne peuvent servir que comme auxiliaires à l'enseignement ou à la recherche, jamais à des fins politiques ou commerciales, pas plus que pour la retransmission. Le Centre d'archives vend ses copies de bandes magnétoscopiques seulement 30 \$ par période de deux heures. Plus de 1 000 bandes ont été ainsi expédiées à des enseignants partout aux États-Unis. Elles sont utilisées aux niveaux élémentaire, secondaire et supérieur.

Bien des enseignants sont étonnés d'apprendre que C-SPAN ne diffuse pas que les travaux de la Chambre et du Sénat. En réalité, sur les 4 709 heures d'émissions originales produites par C-SPAN I en 1988, seulement 689 heures, soit 14 p. 100 de sa programmation, portaient sur les travaux des Chambres. Le reste concernait la couverture de la campagne électorale, de conférences, de discours, de travaux des commissions et d'événements internationaux.

« Un professeur de l'université Purdue s'est servi de la période des questions à la Chambre des communes canadienne pour illustrer les différences qui caractérisent les processus législatifs canadien et américain. Il s'est aussi procuré l'enregistrement d'une conférence de presse du Président des États-Unis pour que ses étudiants puissent voir comment il répond aux questions. Le Centre d'archives publiera bientôt un guide vidéo sur la période des questions dans le régime parlementaire canadien. »

Pour encourager l'utilisation des émissions de C-SPAN à des fins didactiques, le Centre d'archives a lancé un nouveau programme éducatif, dans le cadre duquel il publie des guides vidéo destinés à accompagner certains enregistrements. Ces guides contiennent des éléments d'information supplémentaires pour aider l'instructeur à utiliser les enregistrements en classe. Ils le renseignent sur les détails de l'émission : la date, le lieu et la longueur du document ; liste d'ouvrages à consulter ultérieurement ; résumé de l'émission, son contexte ainsi que des suggestions sur la manière de l'utiliser en classe. On y trouve aussi un micro-résumé qui donne à l'enseignant des points de repère pour l'aider à retracer certains commentaires ou échanges intéressants qu'il pourra utiliser pour susciter la discussion ou pour mettre l'accent sur un point en particulier.

Certains parmi ceux qui se sont servis des documents audiovisuels de C-SPAN à des fins didactiques ont insisté pour dire que cette formule offre toutes sortes de possibilités. Ainsi, l'enseignant peut simplement faire visionner le document à ses élèves pendant une heure et leur demander ensuite de rédiger un résumé de ce qu'ils y ont vu. De la même manière que de nombreux professeurs sont d'avis que le fait de demander aux étudiants de suivre l'actualité facilite la compréhension des matières enseignées et assure une plus grande participation en classe, ils croient que l'utilisation des documents de C-SPAN permet d'atteindre les mêmes résultats. L'enseignant peut aussi enregistrer une heure d'une émission de C-SPAN et la faire visionner à ses élèves ensuite.

Cela lui permet d'interrompre le film à son gré et d'y ajouter un commentaire.

Dans le cadre d'une leçon portant sur le gouvernement américain ou sur le processus législatif, une heure de délibérations au Congrès suffit habituellement à illustrer de nombreux aspects du processus politique aux États-Unis. Une lecture rapide de la publication Gavel-to-Gavel donne à l'enseignant suffisamment de renseignements pour lui permettre de répondre aux questions des étudiants. Cette brochure de 64 pages sert de guide sur la manière d'utiliser les émissions télévisées. On peut se la procurer pour une modique somme directement de C-SPAN ou de la Benton Foundation à Washington.

En plus de ces séances d'exploration, les instructeurs qui y mettent le temps, peuvent constituer leur propre matériel didactique à l'aide des bandes magnétoscopiques offertes dans le catalogue du Centre d'archives. Les guides vidéo sont conçus de façon à permettre à l'enseignant de choisir les enregistrements qui peuvent le mieux illustrer les notions qu'il veut transmettre ou lui servir de prototypes. Outre ses propres guides, le Centre offrira bientôt aussi d'autres guides vidéo à la réalisation desquels il a participé.

Depuis peu, la couverture des événements internationaux constitue dans la collection un réservoir important de ressources pour les enseignants américains. C-SPAN a produit plus de 124 heures d'émissions sur les travaux du Parlement canadien au cours de 1988. Cette documentation comprend notamment tout le débat sur la question du libre-échange après les élections de novembre, le débat des chefs des partis politiques fédéraux le 25 octobre 1988 et le compte rendu des résultats des élections diffusé par Radio-Canada. C-SPAN enregistre ces émissions directement du satellite lorsqu'un événement intéressant survient.

C-SPAN diffuse ses émissions d'affaires publiques partout aux États-Unis et, maintenant, dans le monde, en version originale non commentée. Il laisse au téléspectateur le soin de les interpréter et d'en utiliser le contenu à son gré. C-SPAN et ses réseaux de câblodistribution affiliés contribuent ainsi tout simplement à mieux informer les citoyens sans qu'il n'en coûte trop cher.

Le Centre d'archives des émissions d'affaires publiques complète le mandat et les efforts de C-SPAN. Il permet aux campus et aux écoles de familiariser leurs étudiants avec les émissions d'affaires publiques, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les émissions sont toujours présentées dans leur version originale non commentée, mais en permettant l'accès, le Centre contribue à la réduction des coûts inhérents à l'éducation et à l'information des citoyens d'aujourd'hui comme de demain. ■